



ANZAT LE LUGUËT

BULLETIN MUNICIPAL N° 37

MAI 2017

Le mot du maire

Vous voici avec le bulletin municipal du mois de mai 2017, ce doit être le 37^{ème} depuis que la nouvelle équipe municipale a pris ses fonctions. Je profite donc de ce numéro pour remercier ceux qui contribuent à ce bulletin.

Le bulletin donne des informations sur la vie de la commune mais il se passe tellement de choses que nous ne pouvons pas tout mettre dedans. Aussi je vous invite à venir régulièrement consulter les tableaux d'affichage dehors et dans le couloir du secrétariat de mairie. Vous serez ainsi au courant des déclarations de travaux ou des permis de construire, des demandes d'autorisation d'exploiter, des consignes de la préfecture, etc... Ce qui vous permettra d'exercer plus spécifiquement vos droits.

Dans le bourg d'Anzat le Luguët, des travaux sont en cours : à la boulangerie l'isolation par l'extérieur avec un bardage bois et avec une véranda isolée ; au Pirou, implantation d'un hangar communal dont la toiture sera couverte de panneaux photovoltaïques ; et sur le chemin du GR sous Anzat, c'est le début de la conduite de l'assainissement.

Au cours de la précédente mandature, une étude avait été faite pour

installer l'assainissement sur la commune : collectif dans le bourg d'Anzat le Luguët et dans le hameau du Luguët, et individuel pour le reste de la commune. L'assainissement dans le Luguët se fera en 2018 avec a priori une subvention de 75% à 80%, comme le bourg d'Anzat. Pour le reste de la commune, devant le coût de la mise en place obligatoire de l'assainissement individuel, de ses contrôles et de son entretien par les usagers, j'ai souhaité avec le conseil municipal proposer un assainissement collectif pour chaque hameau de façon à réduire les coûts pour les utilisateurs et bien sûr faciliter les contrôles et l'entretien de celui-ci. C'est une vision à moyen et long terme. Pour cela nous devons faire un changement de classement de zonage, qui est presque achevé. Ensuite nous commencerons les travaux. Nous espérons faire déjà des travaux cette année et achever l'ensemble des hameaux en 2018.

Je vous souhaite un bon mois de mai 2017.

E.CORREIA

Compte rendu du conseil municipal (CM) (extraits).

Du 8 Avril 2017.

➤ **Mise en conformité du passage à gué sur le Bave. (Anzat/Leyvaux) :**

Le SIGAL, représenté par M. Clément BILLARD présent en début de séance, avait préparé un dossier technique, un dossier réglementaire et un dossier de demande de financements qu'il est venu présenter ce jour au conseil.

Le seuil étant situé sur les communes de Leyvaux et Anzat le Luguët, M. BILLARD propose que Leyvaux prenne la maîtrise d'ouvrage et refaite la moitié du reste à charge à la commune d'Anzat le Luguët.

Après avoir donné lecture des dossiers techniques, réglementaires et financiers, M. BILLARD propose d'engager les travaux tels que décrits suivant le plan de financement prévisionnel suivant :

Agence de l'Eau Loire-Bretagne 80% : 27 862.72 €.

Commune de Leyvaux 20% : 6 925.68 €.

Les 20% à charge de la commune de Leyvaux seront partagés entre la commune de Leyvaux et celle d'Anzat le Luguët, soit 10% (3 462.84 €) chacune. Le CM a accepté cette proposition.

➤ **Vote des taux d'impositions des taxes locales 2017 :**

Considérant que la commune entend poursuivre son programme d'équipements auprès de la population sans augmenter la pression fiscale, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2016 et de les reconduire à l'identique soit :

-Taxe d'habitation = 9.69 %

-Foncier bâti = 10.09 %

-Foncier non bâti = 58.63 %

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaissent chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

➤ **Travaux ONF 2017 :**

L'ONF propose un programme d'actions pour l'année 2017 dans lequel est recensé l'ensemble des travaux qu'il serait souhaitable de mettre en œuvre dans les forêts relevant du Régime Forestier :

-Forêt sectionale d'Anzat La Rochette, il est conseillé d'effectuer le nettoyage de régénération pour un montant estimé de 1220 € HT.

-Forêt sectionale du Luguët La Freydière, il est conseillé d'effectuer des dégagements de plantations, du débroussaillage, la fourniture et la mise en place de plants pour un montant estimé de 5650 € HT,

-Forêt sectionale du Luguët, il est conseillé d'effectuer l'entretien de la parcelle pour un montant estimé de 220 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne une suite favorable aux travaux précités, pour un montant total de 7090 € HT.

➤ **Boulangerie :**

Afin que la véranda s'intègre au mieux à l'ensemble du bâtiment, le conseil municipal décide de prendre la couleur anthracite pour la véranda, moyennant un surcoût d'environ 10% du montant initial, soit environ 2000€.

INFORMATION

Si vous souhaitez plus de détails sur les comptes de la commune, vous pouvez les demander en mairie. Nous vous remercions de prendre rendez-vous.

Ce que dit la loi : Toute personne physique ou morale a le droit de demander communication des procès-verbaux du conseil municipal, des budgets et des comptes de la commune et des arrêtés municipaux.

Chacun peut les publier sous sa responsabilité.

BUDGET 2017 (Extraits).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2017

ADMINISTRATIFS: TELEPHONIE, INTERNET, AFFRANCHISSEMENT.	5 900
ANIMATIONS, FETES, CEREMONIES	9 000
ASSURANCE	13 060
FONCTIONNEMENT : EAU, FUEL, CARBURANT, ELECTRICITE	42 100
ENTRETIEN : VOIRIES, FORETS, TERRAINS.	43 000
ENTRETIEN : BATIMENTS, VEHICULES, PETIT EQUIPEMENT.	44 700
TAXES FONCIERES, PERSONNEL, HONORAIRES	152 000
DIVERS	181 336

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2017

REVENUS IMMEUBLES, GITES	35 000
DIVERS	62 400
DOTATIONS PARTICIPATIONS, SUBVENTIONS.	102 169
IMPOTS ET TAXES.	105 926
ESTIVES, COMMUNAUX, SECTIONNAUX.	116 000

DEPENSES D'INVESTISSEMENT.2017

TRAVAUX SALLE POLYVALENTE	1 000
TRAVAUX PONT DE LA BAVE	4 180
CHAUFFAGE EGLISE	5 000
TRAVAUX MAISON ASSOCIATION	7 900
TRAVAUX FORETS	11 000
TRAVAUX BAR RESTAURANT	13 800
HONORAIRES TRAVAUX Amgt bourg	15 000
CORAL MOBILE	15 000
TRAVAUX PISTE CEZALLIER	15 000
FONCTIONNEMENTBT MAIRIE	15 915
ECLAIRAGE PUBLIC	18 000
TRAVAUX BURONS	18 500
STATION PARROT	18 500
TRAVAUX TOUR DE BESSE	36 000

TRAVAUX CIMETIERE	40 800
TRAVAUX CHAPELLE LUGUET	41 500
VOITURE ELECTRIQUE	50 000
TRAVAUX HANGAR	58 800
TRAVAUX BOULANGERIE	64 615
TRAVAUX AMENAGEMENT DU BOURG	665 269

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2017

SUBVENTIONS ECLAIRAGE PUBLIC	4 300
SUBVENTIONS BURONS	5 000
SUBVENTIONS TOUR DE BESSE	8 100
SUBVENTIONS CHAPELLE DU LUGUET	11 337
SUBVENTIONS HANGAR	17 818
SUBVENTIONS VEHICULE ELECTRIQUE	24 000
SUBVENTIONS CIMETIERE	27 200
SUBVENTIONS BOULANGERIE	44 800
SUBVENTIONS VOIRIES 2016	57 973
VIRT SECTIONS FONCTIONNEMENT	105 556
SUBVENTIONS Aménagement du bourg	226 144
DIVERS	438 995
PRET TRAVAUX	593 535

Attention : ce budget présenté n'est qu'une extraction des postes et chiffres les plus importants. Le budget est disponible à l'affichage et sur le site web.

Solde des comptes des sections fin Décembre 2016

LA ROCHETTE	LA STAUVES	LA VAZEZE *	LUGUET FREYDIERE
2 262	52 333	161 273	152 163

PARROT	PARROT BUFFIER et AUTRES	PRASSINET	REYROLLES
61 790	-12 303	3 801	-150

SAGNES	SAROIL	VIEILLE-BESSE TRMEUGE et HORTHE\$	VIN\$ BAS
-918	-294	-739	-20

VIN\$ HAUT	MARQUEYROLLES
87 598	-789

- *Le mouvement de -100 000€ se fera cette année.

Carte biométrique (carte identité) :

A compter de ce mois de mars 2017, les règles pour **demandeur une nouvelle carte d'identité** sont progressivement modifiées. La carte devient biométrique, avec un relevé des empreintes digitales. Toutefois, toutes les mairies ne sont pas équipées d'une borne permettant de recueillir ces données. La mairie d'Anzat ne disposant pas du dispositif de recueil, vous pourrez vous adresser à une autre mairie équipée : **Issoire, Brassac Les Mines** sont les plus proches.

RAPPEL : un point WIFI gratuit est disponible dans et devant les bureaux de la mairie.



Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme et la Poste ont lancé ce projet inédit en France courant 2016. Baptisée Wi-Fi 63, cette opération a pour but d'offrir un accès Wi-Fi gratuit aux zones rurales du département.

"Wi-Fi 63 c'est un point d'accès à Internet au cœur même de nos villages, 24h/24 et 7J/7. Les habitants et les touristes pourront ainsi profiter d'une connexion gratuite. Une table a été

installée devant le secrétariat de mairie. Pour leur faciliter l'accès, ils bénéficieront d'une authentification unique lors de la première connexion puis seront automatiquement reconnectés dès qu'un point Wi-Fi 63 sera disponible, **quelle que soit la commune** dans laquelle ils se trouvent.

Aire de camping-cars

Comme vous l'avez constaté il y a d'étranges poteaux sur l'aire de camping-cars sur la route de la Rochette. Ce ne sont que des délimitations pour le stationnement des véhicules : 6 mètres de large par 10 mètres de long. Ce qui permettra à tous les utilisateurs de stationner correctement et d'avoir de l'espace pour s'installer.

Anzat le Luguet : 1^{er} tour présidentielle du 23 avril 2017

Taux d'abstention : 28,30 %

E.MACRON	M.LE PEN	F.FILLON	JL.MELANCHON	B.HAMON
37	31	30	18	12

N.DUPONT AIGNAN	J.LASSALE	N.ARTHAUD	P.POUTOU	J.CHEMINADE	F.ASSELIN
11	7	1	1	0	0

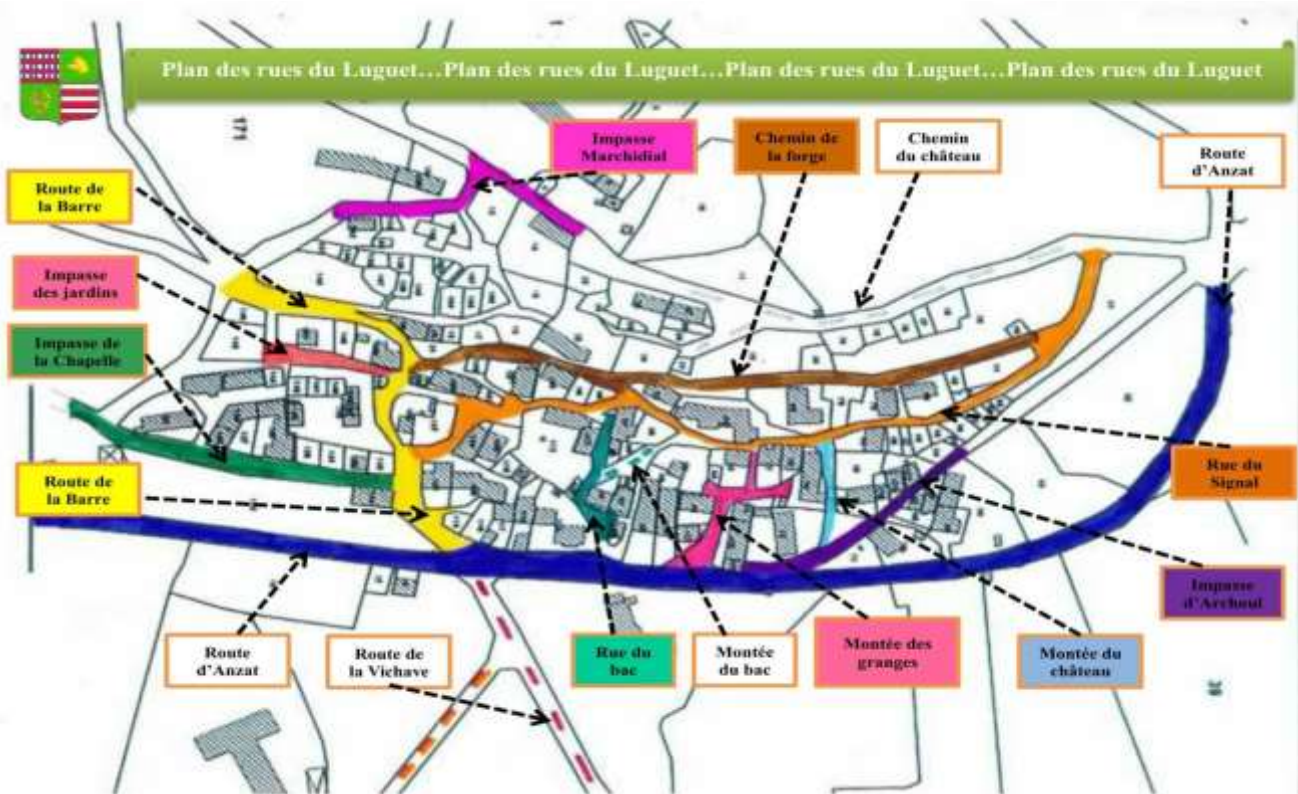
Anzat le Luguet : 2^{ème} tour présidentielle du 07 Mai 2017

Taux d'abstention : 31,13 %

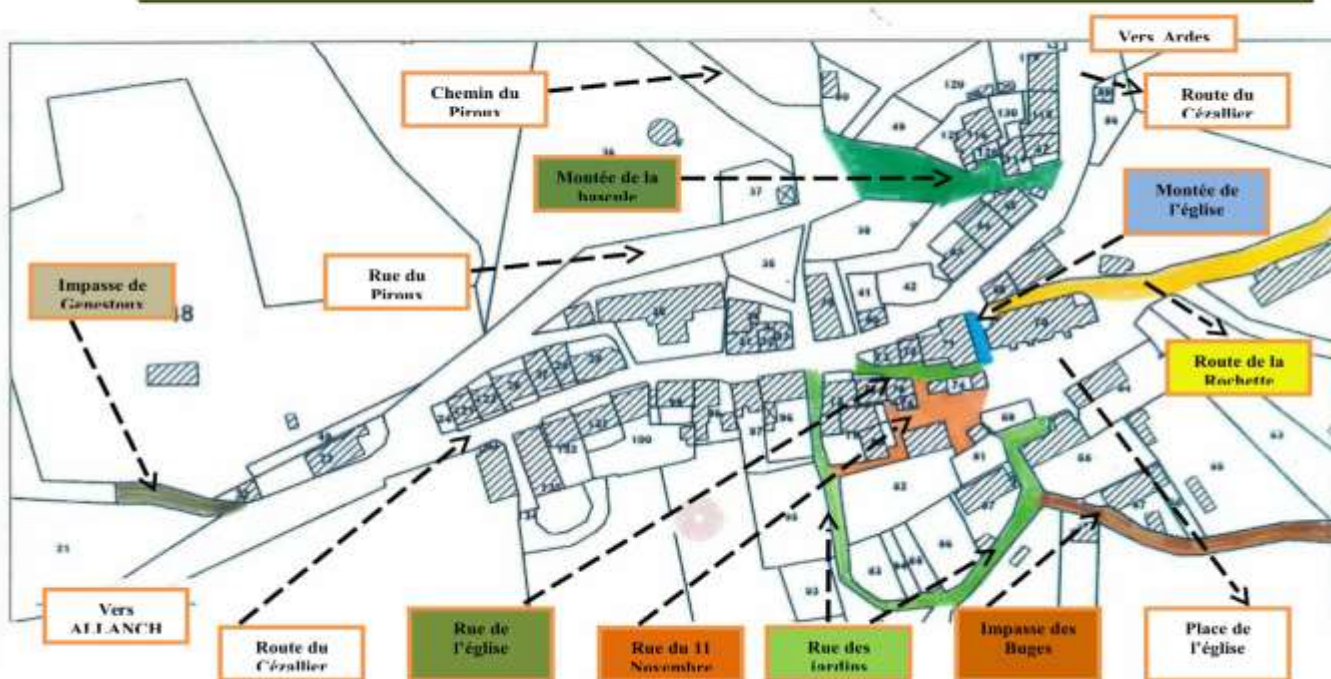
Résultats à Anzat : Marine Le Pen : **43 voix**
Résultats à Anzat : Emmanuel Macron : **89 voix**

A la demande de la poste nous avons nommé tous les chemins, rues, routes, impasses de la commune. Nous avons commencé par le bourg et Le luguet. Vous trouverez ci-après les plans. (Le reste à suivre).

Impasse Marchidial (au Luguet) : Porte son nom de l'ancienne langue germanique, *Marchi* signifie « marché » et *dial* signifie « la place », la place du Marché.



Plan des rues d'Anzat...Plan des rues d'Anzat...Plan des rues d'Anzat...Plan des rues d'Anzat



ANIMATIONS 2017

MAI:

Lundi 8 mai : Cérémonie aux monuments aux morts à 11 h signifiant la fin de la seconde guerre mondiale en 1945.

Dimanche 14 mai : 29 éme randonnée pédestre. (Comité d'animations).

Samedi 20 mai : Bal disco. (Comité d'Animations).

JUIN:

Dimanche 4 Juin : Montée aux estives avec la ferme de la Barbade.

Mardi 6 Juin : Commémoration au Bosberty avec la participation de la chanteuse **Flavie Brossy** et son orgue de barbarie à 10 h 30.

Samedi 17 Juin : Journée de l'archéologie.

Dimanche 25 Juin : Fête de la montagne à Parrot. 9 h chasse aux trésors, marché de producteurs. 12 h repas tiré du sac, 14 h démonstration de chiens de troupeaux.